

SITE NATURA 2000 « TUNNEL DE SAINT AMAND DE COLY »

Réunion du COPIL du 05 mars 2024 (14h)

Salle du Vieil Hôpital de Coly Saint Amand

Compte-rendu de réunion

Nathalie ARNAUD, élue à la région Nouvelle-Aquitaine introduit la réunion. La Région a pris la compétence Natura 2000 pour la gestion des sites Natura 2000 terrestres. Nathalie ARNAUD est la nouvelle présidente du Copil. Suite à cette introduction, un tour de présentation des personnes de l'assemblée est réalisé.

Nolwenn QUERO (CEN NA) donne l'ordre du jour :

- Rappel sur le site
- Programme d'action triennal
- Autres projets

1) Rappel sur enjeux du site

Le site couvre une superficie de 62,78 hectares, périmètre ajusté en 2006 lors de l'élaboration du Document d'objectifs, sur la commune de Coly Saint-Amand dans le département de Dordogne. Il comprend le tunnel SNCF, son emprise au sol complétée par une zone « tampon » constituée de boisements (taillis de feuillus essentiellement) et de prairies.

Le site abrite plusieurs espèces de chauves-souris, dont le Grand Rhinolophe et la Barbastelle d'Europe qui l'utilisent en période hivernale.

Selon la grille de hiérarchisation des sites à chiroptères rédigée dans le cadre du deuxième Plan National d'Actions en faveur des chauves-souris, le site revêt un intérêt de niveau **régional** pour les chiroptères.

2) Présentation du programme d'action

Présentation des actions à faire pendant les 3 années du marché.

Animation

Une animation a eu lieu au printemps 2023 (Printemps de la Biodiversité en Vallée de l'Homme), une autre est prévue en 2025. Cela pourra être soit une animation grand public, soit une animation avec les scolaires. Il faudra au préalable échanger avec les enseignantes pour en évaluer la faisabilité.

Assistance technique

Renseignement SIN2 : = outil de suivi de la vie du site piloté par les services de l'état : combien de contrats, de chartes 2000 signées sur un site. Cela permet d'avoir une vision du réseau à l'échelle nationale.

Evaluation des incidences : Cela concerne certains projets qui pourraient avoir un impact sur les habitats ou espèces du site. Il s'agit d'une compétence conservée par la DDT. La structure animatrice n'a pas été sollicitée pour le moment.

Actions non contractuelles :

Nolwenn QUERO précise que cela concerne les actions non prévues dans le marché Natura mais qui contribuent à la préservation des enjeux du site :

- Projet chiroptères cavernicoles prioritaires en NA : Tous les ans depuis 2019, les individus léthargiques sont scannés pour identifier les éventuels individus marqués. Tous les résultats d'observation sont transmis aux structures régionales pour venir alimenter les différents travaux sur la connaissance de la chiroptérofaune à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Des individus transpodés sont observés tous les ans dans le tunnel et proviennent de Corrèze ou du Lot et Garonne.

Suivi du site et du DOCOB :

Suivi biologique du site :

Il s'agit d'une particularité des sites avec un enjeu chiroptères. Des suivis sont financés dans le cadre de Natura 2000. Il est très important de faire cette veille écologique pour connaître l'état de conservation des populations.

Mise à jour du Formulaire Standard de Données : = fiche identité du site. En cours. Remontée à DREAL puis MNHN pour validation.

Discussions dans l'assemblée :

Hugo MAILLOS (Région Nouvelle Aquitaine) demande s'il y a un besoin de refaire les panneaux d'information du site.

Deux panneaux (à chaque entrée du tunnel) ont été posés au moment de la fermeture du site en 2011. Avec le temps, ils se sont abîmés. Un rafraîchissement serait à prévoir. Cela pourrait être financé dans le cadre de Natura 2000 (via un contrat).

Mélanie AUPY (DDT) précise que les services de l'état sont actuellement dans une phase de mise à jour des sites ayant bénéficié d'un APPB. Un APPB a été pris sur le site en 2013, mais aucun panneau l'indiquant n'a été posé sur site. Un tel panneau pourrait être installé au niveau de l'entrée principale. Cela pourrait en outre avoir un effet dissuasif pour les personnes qui continuent de pénétrer à l'intérieur du tunnel.

Ce projet sera étudié en fonction des possibilités (appel à projet de la Région pour le dépôt de contrats Natura 2000).

Vincent GEOFFROID (Maire de Coly Saint Amand) évoque le projet de Flow Vélo, qui doit passer dans la vallée de la Chironde. Une halle pourrait être aménagée pour en faire un lieu de médiation et évoquer, le patrimoine local, la biodiversité (dont le site Natura 2000).